

La Commission européenne a prolongé l'autorisation d'utilisation du glyphosate pour les 10 prochaines années.

Автор(и): Растителна защита

Дата: 19.11.2023 Брой: 11/2023



Le 16 novembre, lors d'un vote au comité d'appel, les États membres n'ont une nouvelle fois pas réussi à atteindre la majorité qualifiée requise, que ce soit pour renouveler ou pour rejeter l'approbation du glyphosate. Le vote nécessitait une majorité qualifiée de 15 pays sur les 27 de l'UE pour soutenir ou bloquer la proposition.

La situation du 13 octobre s'est répétée et les pays n'ont pas réussi à prendre une décision unanime sur le sort de la substance chimique controversée.

Conformément à la législation de l'UE et en l'absence de majorité nécessaire dans un sens ou dans l'autre, la Commission a été obligée d'adopter une décision finale avant le 15 décembre 2023, date d'expiration de la période d'approbation actuelle. Sur la base des évaluations de sécurité exhaustives menées par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), la Commission, conjointement avec les États membres de l'UE, a procédé au renouvellement de l'approbation du glyphosate pour une période de 10 ans, sous certaines conditions et restrictions nouvelles.

Nouvelles conditions et restrictions

Ces restrictions comprennent une interdiction de son utilisation comme dessiccant avant la récolte et la nécessité de certaines mesures pour protéger les organismes non ciblés. En outre, les agriculteurs doivent maintenir des bandes tampons d'au moins cinq mètres de largeur.

Les aspects qui n'ont pas été définitivement clarifiés comprennent les risques alimentaires pour les consommateurs et l'évaluation des risques pour les plantes aquatiques, selon l'institution européenne.

Les informations disponibles ne permettent pas non plus de tirer des conclusions claires concernant la conservation de la biodiversité, qui est un sujet clé dans l'agriculture européenne.

Les États membres conservent le droit d'être responsables de la délivrance des autorisations nationales pour les produits phytopharmaceutiques (PPP) contenant du glyphosate et pourront en restreindre l'utilisation au niveau national et régional, s'ils l'estiment nécessaire sur la base des résultats des évaluations des risques.



Plusieurs études ont démontré que le pesticide glyphosate a des effets cancérigènes

"Pour" et "contre"

Selon des sources diplomatiques, sept pays, dont la France – première puissance agricole de l'UE – l'Allemagne et l'Italie, se sont abstenus, tandis que 17 ont voté "pour" et trois étaient "contre" (dont le Luxembourg, l'Autriche et la Croatie).

Le ministre fédéral allemand de l'Agriculture, Cem Özdemir, a exprimé sa grande déception face à la décision de la Commission et a annoncé son intention de se concentrer sur les mesures nationales possibles qui restreindraient ou interdiraient complètement, dès le début de l'année 2024, l'utilisation de l'herbicide dangereux sur le territoire allemand.

Le groupe allemand Bayer, qui a acquis Monsanto en 2018, a bien sûr salué l'annonce de la Commission. "Cette nouvelle autorisation nous permet de continuer à fournir aux agriculteurs de l'Union européenne une technologie importante pour la gestion intégrée des mauvaises herbes", a commenté un porte-parole.

Mercredi, le ministre français de l'Agriculture Marc Fesneau a réitéré qu'une interdiction totale de l'herbicide est "impossible" à l'heure actuelle en raison du manque d'alternatives pour les agriculteurs.

Pour les grandes organisations non gouvernementales comme Foodwatch, Générations futures, "cette position est une trahison, qui n'est pas surprenante, de la promesse faite par le président de la France Emmanuel Macron en 2017." Elles estiment que le renouvellement de l'autorisation "va une fois de plus à l'encontre du principe de précaution, alors que les preuves du danger du glyphosate pour l'homme et l'environnement continuent de s'accumuler".